

DÉCEMBRE 2015 / 11

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Portrait de Briec Quévy,
Directeur général à la DGO3



► SOMMAIRE

**3**

► EDITORIAL

**10**

► JURIDIQUE & FISCALE

« Sentiers, Chemins, voiries communales, où va-t-on ? »
Conférence du 20/11/2015

**4**

► ACTUALITÉS

Portrait de Briec Quévy,
Directeur général à la DGO3

**12**

► SÉCURITÉ

1000 jours sans accident célébrés
à l'occasion du Safety Day organisé
par Carrières Les Petons sprl

**6**

► ACTUALITÉS

Congrès SIM de Mons 2015,
un vif succès !

**14**

► TECHNIQUE

Les Commissions de Fedieux
et les granulats recyclés

**8**

► ENVIRONNEMENT

Life In Quarries : Fedieux vous
présente sa nouvelle équipe !

**15**

► AGENDA

**9**

► ENVIRONNEMENT

FEDIEUX reçoit les fonctionnaires
wallons sur deux sites d'extraction

Photo page de couverture : Carrière des Limites

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, FEDIEUX – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Myriam DE MARREZ, Michel EVRARD, Régis LORANT, Benoit LUSSIS, Hélène VANDEN HAUTE

Interview de Briec Quévy : Bénédicte ROBERT, Pepscommunication

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► EDITORIAL

Chers membres, Chers amis,

L'année 2015 se termine, comme la plupart des autres années, sur les chapeaux de roues laissant déjà apparaître les défis de l'année suivante !

Nous aurions aimé pouvoir conclure cette année sur la mise en œuvre du nouveau Code de Développement Territorial. Partie remise... ce petit pas en arrière du Gouvernement wallon lui permettra sans nul doute de mieux sauter en 2016 dans cette réforme majeure.

Pour le secteur carrier, c'est une petite déception tant ce décret est attendu mais elle est compensée par la volonté réaffirmée de conserver les avancées majeures du code et la conviction qu'un texte mûrement réfléchi assurera une plus grande solidité juridique à l'avenir.

D'un point de vue économique, le prélèvement kilométrique assombrit les perspectives du secteur. L'industrie extractive a en effet été identifiée comme le secteur qui sera le plus impacté par l'introduction de ce mécanisme, d'autant plus que le Gouvernement n'a pas encore mis en œuvre les mesures d'accompagnement qui permettraient d'atténuer cet impact.

Fediex et ses membres restent fidèles à leur volonté de travailler de manière ouverte et en partenariat avec ses interlocuteurs. 2015 aura permis de mettre en place deux nouveaux projets d'importance dont les actions se concrétiseront à partir de l'année prochaine :

- Le projet *Life in Quarries* marque l'entrée de la Fediex dans le programme *LIFE+* de la Commission européenne. Le projet, piloté par Fediex et mené en collaboration avec la Région wallonne, l'Université de Liège, Natagora et les Parcs naturels de l'Escaut, a en effet été retenu pour co-financement. Il va structurer les actions biodiversité du secteur durant les 5 prochaines années... et au-delà !
- La signature d'une charte « Carrières et Transport » entre Fediex et l'UPTR sous le patronage de la Ministre fédérale de la Mobilité – charte qui a pour but d'assurer la cohabitation harmonieuse entre transport et activité extractive du point de vue économique et de la limitation des impacts pour les riverains.

Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur tous ces enjeux dans nos éditions de 2016.

En attendant, toute l'équipe de Fediex vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2016 !

Michel CALOZET
Administrateur délégué FEDIEX



► ACTUALITÉS

Portrait de Brieuç Quévy

Depuis le mois de juin dernier, le Gouvernement wallon a désigné de nouveaux mandataires pour gérer efficacement les différentes directions opérationnelles que compte le Service Public de Wallonie (SPW). A la tête de la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, on retrouve Brieuç Quévy. Portrait...

Avant d'occuper ce poste, Brieuç Quévy a travaillé à l'Administration wallonne ainsi qu'au sein de plusieurs Cabinets ministériels. Le fait d'avoir vécu les choses de l'intérieur mais aussi de l'extérieur est un véritable atout.

Je fais partie de la « maison » depuis 1996, date à laquelle j'exerçais la fonction de Chef de cantonnement forestier (Paliseul). Depuis, j'ai eu différentes opportunités dans ma carrière et entre autres celle de travailler au sein du Cabinet des Ministres Benoît Lutgen et Carlo Di Antonio. Ces expériences professionnelles ont été enrichissantes à plus d'un égard, mais elles m'ont surtout permis d'avoir un regard extérieur à l'Administration que je dirige aujourd'hui. Je me suis rendu compte combien il était important que le Service Public de Wallonie (SPW) soit tourné vers les acteurs économiques et les citoyens. Le SPW a un véritable rôle à jouer et ne doit en aucun cas rester fermé sur lui-même et vivre en vase clos.

Ces responsabilités successives au sein des différents Cabinets ministériels ont permis à Brieuç Quévy de tisser une relation de confiance avec les Ministres aujourd'hui en fonction.

Je les connais bien. J'ai pratiqué les matières dont ils ont la charge et je sais ce qui peut ou non être accepté, ce qui rentre

dans la ligne de conduite qu'ils ont mise en place. Je peux donc faire en sorte que les dossiers soient parfois retravaillés avant d'être présentés au Cabinet. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la réforme prévoit que mon mandat soit renouvelé tous les cinq ans. Il faut donc faire ses preuves et garder à l'esprit qu'une Administration reste au service du Gouvernement et ce, quel que soit le Ministre dont on dépend.

Lors de leur entrée en fonction, tous les Directeurs généraux reçoivent une lettre de mission très claire quant aux objectifs à atteindre durant leur mandat.

Nous avons un contrat qui est semblable pour toutes les Directions générales, ainsi que des spécificités qui s'additionnent en fonction des matières que chacun gère. Actuellement, nous rédigeons ensemble un « contrat d'administration » qui définit les objectifs assortis de moyens et de budgets. Nous avons présenté un premier document de travail au Gouvernement.

Chaque changement de direction s'accompagne de nouveaux défis. En tant que Directeur général, Brieuç Quévy souhaite également faire progresser les services afin que les contacts avec les porteurs de projet se déroulent avec plus d'ouverture et de dialogue. Une Administration plus proche du citoyen...



Ma priorité porte sur l'ouverture de l'Administration. Je pense qu'il est important de donner du sens à notre travail, nos actions et nos décisions. Je me rends compte combien le manque de communication installe une barrière entre l'Administration et le citoyen, qui ne connaît pas toujours nos règles et qui ne comprend donc pas certaines décisions qui lui semblent arbitraires. Mon objectif est d'utiliser le potentiel des agents à des fins positives. Des vade-mecum, la simplification administrative, les discussions informelles entre agents de l'Administration et porteurs de projet sont autant d'outils que je tiens à favoriser.

Les dossiers carriers sont fort complexes et demandent beaucoup de travail. Dans la pratique, il n'est pas facile pour les porteurs de projet de s'y retrouver, tant les procédures administratives sont longues et complexes.

La difficulté dans ces dossiers est qu'ils touchent à des matières fort diverses qui obligent les services à travailler de manière



transversale. Il est parfois compliqué de remettre un avis dans les délais. Je pense donc qu'il est extrêmement important pour un porteur de projet de prendre contact avec les services qui gèrent son dossier, afin d'avoir une consultation en amont. Consultation qui, à mon sens, devrait être obligatoire, car elle permettrait d'avoir un permis, qui dès le départ, bénéficie d'un bon démarrage. Un maximum de points doit être réglé avant le dépôt officiel de la demande. Cette démarche contribue à la simplification administrative que je souhaite renforcer.

Le Code du Développement territorial (CoDT) va apporter diverses modifications en ce qui concerne l'industrie extractive, notamment en matière de procédure conjointe. Avez-vous prévu un dispositif administratif particulier ?

Le futur CoDT obligera deux Directions Générales (DGO3 et DGO4) à travailler

ensemble. A ce titre, nous avons créé une cellule de convergence – point focal – qui rassemble toutes les informations sur un dossier. Les missions de cette cellule doivent être renforcées, ce qui permettra d'avoir une seule position de la part de l'Administration sur un dossier. Ce n'est pas toujours le cas actuellement, cela nous déforce et je le déplore.

A terme, nous voudrions dématérialiser les permis à l'aide d'un outil informatique adapté. Comme vous pouvez suivre votre commande en ligne, vous pourriez connaître l'état d'avancement de votre permis.

Toutes les informations relatives à un acteur économique seraient reprises sur une et même base de données accessible à différents services et Directions Générales.

C'est un projet ambitieux, mais j'y crois !

► ACTUALITÉS

Congrès SIM de Mons 2015, un vif succès !

Dans le numéro précédent du QuadrariaMag, la Société de l'Industrie Minérale s'était présentée, dans le cadre de son 64^{ème} congrès qui s'est tenu à Mons du 20 au 23 octobre 2015. L'heure est venue de faire le bilan sur cette organisation.

Le premier jour est traditionnellement consacré aux visites techniques. Six circuits étaient proposés cette année, et ceux-ci ont rassemblé plus de 150 participants.

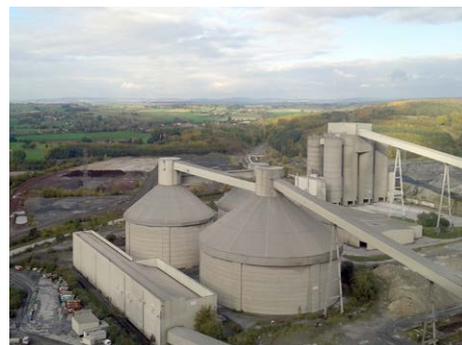
Quant aux ateliers techniques du congrès, ils ont vu la participation de près de 700 personnes de 17 nationalités différentes.

L'exposition a quant à elle rencontré un vif succès, voyant les 277 emplacements disponibles réservés en un temps record. De même, le Lotto Mons.Expo a vu déambuler près de 4000 personnes, composées de 1700 exposants et collaborateurs et de 2100 visiteurs. Ce dernier chiffre représente le record absolu de participation de

toute l'histoire de la SIM. Le précédent record était détenu par... Bordeaux en 2014.

Une place importante a également été laissée aux jeunes, puisqu'on recensait 50 étudiants parmi les congressistes, dont ceux de la Section Mines de la Faculté Polytechnique de Mons, et 135 écoliers de l'enseignement secondaire issus d'établissements de la région de Mons.

Cette organisation fut l'occasion de pouvoir mettre en avant le savoir-faire de l'industrie extractive belge, notamment par la visite du bassin du Tournaisis et de sites de production de porphyre, de pierre bleue et de calcaire à haute teneur, mais aussi par la participation très active des représen-



tants de Fediex et de ses membres dans les différents ateliers techniques.

On retiendra tout particulièrement les interventions de notre Président Jean Marbehan sur l'économie circulaire lors de la *Séance Inaugurale*, d'Anne Vergari (Sagrex) sur les roches dures dans l'atelier *Ressources régionales*, de Michel Calozet, Benoit Lussis (Fediex), Catherine Hauregard (D GARNE-DNF) et Alain Rorive (UMons) dans la *Séance plénière sur la gestion de l'environnement dans l'industrie extractive*, d'Eric Halleux (SCT) sur l'optimisation du chargement/transport dans l'atelier *L'énergie en carrière*, de Vincent Van Overbeke (Sagrex) sur la traçabilité des explosifs à usage civil dans l'atelier *Les Explosifs – retours d'expériences et perspectives européennes*, qui était animé par Régis Lorant (Fediex), et de François Ponchon (Fediex Section Chaux) sur la chaux aérienne et ses applications dans l'atelier *La chaux dans tous ses états*.

Fediex tient à remercier vivement la SIM pour la confiance qui lui a été portée pour cette organisation, et vous fixe déjà rendez-vous vers... 2025 pour le prochain Congrès de l'Industrie Minérale en Belgique.



Le record absolu de participation de toute l'histoire de la SIM a été atteint : pas moins de 1.700 exposants et collaborateurs et 2.100 visiteurs étaient présents au Congrès 2015 !



► ENVIRONNEMENT

Life In Quarries : FEDiEX vous présente sa nouvelle équipe !

Dans le QuadrariaMag d'octobre, nous vous informions du projet ambitieux piloté par Fedieux dans le cadre du programme Life+ de la Commission européenne. Ce projet, d'une durée de 5 ans, a pour originalité de viser le développement de la biodiversité dans les carrières en activité. Il est temps maintenant de vous présenter la nouvelle équipe en charge du projet Life In Quarries*, au sein de Fedieux et de l'ULG Agro-Bio-Tech Gembloux...

ALEXANDRE SNEESSENS COORDINATEUR DE PROJET

Après une formation universitaire en biologie et océanographie, Alexandre Sneesens a entamé sa carrière chez *DHI water & environment*, une société active dans le secteur de l'eau. Basé à l'agence de Singapour, l'objet du travail était de réaliser des études d'impact sur l'environnement marin dans le cadre du développement portuaire de l'île-état.



De retour en Belgique, Alexandre a ensuite travaillé pour *G-tec*, une société liégeoise active en géophysique et environnement marin. D'abord ingénieur de projet et ensuite responsable de projet, il a été impliqué tant au niveau théorique (administratif, gestion, coordination) que pratique dans de projets tels que l'extraction de granulats marins, la recherche de sables ou de ressources minières profondes, l'installation offshore d'énergies renouvelables marines, etc. Cette approche lui a donc permis d'acquérir une certaine maturité dans le travail en équipe et la

gestion de projets, ainsi que dans la compréhension de thématiques scientifiques.

Rejoindre FEDiEX en tant que Coordinateur du projet *LIFE In Quarries* est une réelle opportunité et un beau challenge visant à concilier son expérience acquise avec ses intérêts pour l'amélioration et la conservation de la biodiversité.

MAXIME SÉLECK COORDINATEUR SCIENTIFIQUE

Maxime Séleck est Bioingénieur en Gestion de l'Environnement et Aménagement du Territoire diplômé de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx). Lors de cette formation, il a pu acquérir des connaissances sur le fonctionnement des milieux (semi)naturels, des compétences en aménagement du territoire et des méthodes permettant de concilier ces composantes dans une approche multidisciplinaire.



Son intérêt pour la conservation l'a conduit vers son travail d'ingénieur de projets au sein de l'Unité Biodiversité et

Paysage (Gembloux Agro Bio-Tech) où il apportait un soutien scientifique au rapprochement d'intérêts économiques et de biodiversité, traduit par la mise en place et le suivi d'actions saisissant les opportunités de concilier activité humaine et gestion de la biodiversité dans des milieux hautement artificialisés (bâtiments, carrières, remblais, ...).

Au travers des différents projets menés, il a eu la chance de découvrir le fonctionnement d'une Unité de recherche, la réalité de la gestion administrative et financière de projets mais également les opportunités d'intégrer une réflexion intersectorielle sur la biodiversité.

Ces projets l'ont conduit à réaliser le potentiel de collaboration et de conscientisation du secteur privé pour atteindre des objectifs de conservation de la biodiversité. Ce but partagé par le LIFE In Quarries l'ont amené à rejoindre l'équipe du projet en tant que Coordinateur scientifique.

* Ce projet est mené en collaboration avec le Département Nature et Forêt de la Région wallonne, l'Université de Liège (Département Agro-Bio-Tech Gembloux), Natagora et les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut.



► ENVIRONNEMENT

FEDIEX reçoit les fonctionnaires wallons sur deux sites d'extraction

Depuis 2011, FEDIEX organise régulièrement, en collaboration avec la DGARNE, des séances d'information à destination des agents de l'Administration susceptibles de traiter ou de remettre un avis sur des demandes de permis liés à une activité d'extraction.

Ces séances visent à faire mieux connaître à ces agents les particularités du secteur carrier et les enjeux environnementaux liés à l'extraction et la transformation des matières du sous-sol.

Depuis 2011, diverses thématiques ont été abordées, d'une présentation générale du secteur au réaménagement en passant par les tirs de mines, les émissions de poussières, la gestion des eaux souterraines et de process.

Ce premier cycle de séances d'information a été clôturé, ce 27 octobre, par l'organisation d'une journée récapitulative à la fois informative et conviviale. Celle-ci a été l'occasion de visiter deux sites très différents mais aussi très représentatifs de l'activité d'extraction en Wallonie : la carrière de Quenast (Sagrex), où les participants ont pu parcourir le sentier nature aménagé par la société, et les Carrières du Hainaut, producteur de pierre ornementale dont la qualité n'est plus à démontrer.

Une journée très complète et très instructive qui a permis de retracer les étapes du cycle de vie des produits de carrières.



► JURIDIQUE & FISCALE

« Sentiers, Chemins, Voiries communales, où va-t-on ? »

Conférence du 20/11/2015

En collaboration avec NTF (Propriétaires ruraux de Wallonie) et la FWA (Fédération wallonne de l'Agriculture), FEDIEX a voulu aborder le problème complexe des chemins et sentiers. Depuis 2011, ce dossier étant défendu en collaboration avec ces partenaires, le choix s'est naturellement porté vers une organisation conjointe. L'objectif était d'apporter une information utile sur les règles légales de la petite voirie.

Les questions et cas pratiques se sont sensiblement multipliés depuis plusieurs années et le nouveau décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale n'endigera pas ce phénomène. Nous ne nous attendions cependant pas à recevoir autant d'intérêt, puisque moins d'une semaine après l'envoi des invitations, les inscriptions ont dû être clôturées. Une seconde conférence a été ajoutée, le 15 décembre, mais cette dernière a également

été déclarée complète en moins de 10 jours. Une troisième édition est d'ores et déjà prévue en janvier 2016. Au total, ce ne sont pas moins de 450 inscriptions qui ont été enregistrées auprès des fédérations organisatrices.

En effet, non seulement les propriétaires et agriculteurs ont souhaité participer, mais des communes, géomètres, techniciens de la petite voirie et usagers se sont littéralement rués à nos portes. Le succès de ce triple événement doit être compris comme un besoin criant d'informations et de directives de la part de tous les acteurs de terrain pour un sujet dont les contours juridiques ont toujours été très flous. La gestion des chemins et sentiers demeure un sujet sensible pour les milieux carriers, ruraux et forestiers.

Qui n'a pas déjà été confronté à la question de la création d'un chemin en vue de desservir un siège d'exploitation, à la délicate question de déterminer qui est responsable de l'entretien d'un chemin de contournement ou à la présence indésirable de promeneurs qui traversent une carrière en affirmant être sur un chemin public alors que celui-ci a disparu depuis de nombreuses années déjà ?

Sur ce dernier point, dans les cas pratiques rencontrés fréquemment, le constat le plus flagrant est l'absence de



formalisme juridique qui entoure l'actualisation de circuits de promenade. Les communes, les services ou associations d'accueil au tourisme ou à la protection de l'environnement se lancent pour projet de remettre en route des réseaux de promenade. Des moyens sont mis en œuvre pour refaire des cartes, des balisages, voire même pour aménager des petites voiries, mais sans forcément s'assurer au préalable de leur existence juridique, de leur tracé ou de leur dimensionnement. Tout est officieusement dessiné sur des cartes et c'est là que la vigilance s'impose et que le risque de prescription acquisitive doit être combattu au moyen de dispositifs tels que panneaux, constats d'huissier, courriers aux autorités afin d'acter de façon claire l'existence du droit de propriété. Une actualisation de l'atlas des chemins est également sur le métier et là aussi, les





propriétaires carriers, agricoles et forestiers devront s'assurer que leurs droits ne seront pas mis en péril.

Les communes pilotes désignées pour l'actualisation des atlas seront soumises à une procédure d'analyse de la situation de fait et de droit de toute la petite voirie. Des comités locaux, composés notamment de représentants des propriétaires, devront être mis en place. Ces communes sont : Dour/Quiévrain, Ohey/Assesse/Gesves, Estinnes/Erquelines, Durbuy/Ouffet, Sambreville/Jemeppe-sur-Sambre, Arlon, Lontzen/La Calamine, Verviers, Ottignies/Louvain-la-Neuve.

Enfin, le nouveau décret prévoit une actualisation de la procédure de création, modification et suppression de voirie. Cette procédure est désormais cadencée par des délais de rigueur et prévoit des liens avec le CWATUPE et le décret du

11 mars 1999 relatif au permis d'environnement. En cas de projet mixte, par exemple l'extension d'une carrière accompagnée d'une modification de voirie, un seul dossier peut être déposé et une seule enquête publique peut être tenue pour l'ensemble du projet là où précédemment, il était nécessaire d'en tenir deux, voire trois. A cet égard, il s'agit d'une véritable simplification administrative souhaitée de longue date par le secteur. Le décret présente donc des aspects positifs, mais sa mise en œuvre devra néanmoins requérir toute notre attention. Les activités touristiques telles que la promenade doivent certainement être encouragées, mais pas au détriment d'activités économiques existantes déjà fragilisées par de nombreuses contraintes administratives.



► SÉCURITÉ

1000 jours sans accident célébrés à l'occasion du Safety Day organisé par Carrières Les Petons sprl (Groupe Solvay) à Yves-Gomezée

Le 30 octobre 2015, Carrières Les Petons sprl a organisé une journée Sécurité pour l'ensemble des travailleurs du site (y compris pour les entreprises extérieures). Cet évènement s'est construit autour de différents ateliers illustrant les règles communes mise en œuvre dans tout le groupe Solvay pour réduire le nombre et la gravité des accidents (life saving rules).

Cette journée interactive, participative et instructive s'est déroulée sous forme de parcours au sein même du site de la carrière. Les invités et les employés circulaient sur le site en petits groupes afin d'accéder à chaque atelier consacré à une règle et animé par une personne externe ou interne à la société.

MM. Marc Pirson, Directeur du site et Christian Marrelli, Chef d'exploitation, ont ouvert la journée en insistant sur la responsabilité partagée du respect de telles règles, et ont remercié l'ensemble du personnel pour son engagement qui a permis d'atteindre un premier objectif de 1000 jours sans accidents.

L'ensemble du personnel des Carrières Les Petons a été remercié pour son engagement qui a permis d'atteindre un premier objectif de 1000 jours sans accidents !



La carrière a eu le plaisir d'accueillir des participants extérieurs au site dont notamment M. Jean-Marie Delpire, Bourgmestre de Philippeville, et plusieurs responsables de Solvay qui épaulent les sites dans l'amélioration de la prévention.

Tout au long de la journée, les participants, après chaque atelier, ont complété le questionnaire reçu en début de journée

et destiné à vérifier la bonne compréhension des sujets abordés. Le succès de la journée a ravi les différents participants, et tous ont pu se retrouver autour d'un barbecue qui clôturait cette première et non dernière journée dédiée au principal objectif : notre bien-être au travail.



TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, DES ATELIERS RICHES EN BONNES PRATIQUES ET EN INFORMATION

- La réalisation d'exercices de mise en situations réelles (ouverture de ligne, travail en espace confiné, levage) a permis de vérifier si les règles étaient bien acquises.
- La société Megamax, spécialisée dans l'exécution de travaux de levage, présentait un exercice sur les mesures à prendre lors d'une intervention de maintenance des charges.
- La société Capital Safety sensibilisait sur le travail en hauteur avec une démonstration sur l'utilisation des harnais (choix, utilisation,...) et sur l'importance des amortisseurs de chute, avec l'utilisation d'un matériel didactique très performant.
- Une sensibilisation à destination des transporteurs routiers (nombreux à accéder au site) a été menée, mettant l'accent sur les mesures de sécurité telles que le port de la ceinture, le respect de la vitesse, le port des EPI, l'utilisation à l'arrêt des téléphones portables et la circulation sur le site.
- L'Institut Belge pour la Sécurité Routière, avec la mise en œuvre d'une voiture tonneau, sensibilisait au bon réflexe du port de la ceinture au volant (obligatoire sur le site).
- Des films axés sur la sécurité ont été projetés, notamment sur la circulation des engins.
- Le docteur A.Ugé a fait un exposé sur la nature et les causes des troubles musculo-squelettiques et les moyens de les prévenir efficacement.

► TECHNIQUE

Les Commissions de FEDIEX et les granulats recyclés

Depuis le début des années nonante, les producteurs de granulats naturels entretiennent des relations avec les producteurs d'autres types de granulats, sous forme de partenariats entre Fediex, GSV (Groupement Belge de la Sidérurgie, pour les granulats artificiels) et Feredeco (Fédération des Recycleurs de Déchets de Construction, pour les granulats recyclés).

En effet, quelle que soit l'origine des granulats, ceux-ci sont soumis aux mêmes normes, d'où la nécessité d'un dialogue permanent entre les différents secteurs, afin que les documents techniques globaux reflètent les réalités du terrain. C'est pourquoi un mandataire de GSV et un mandataire de Feredeco sont invités à participer à la Commission Technique de Fediex.

En juin 2014, la Commission Technique et la Commission Economique de Fediex avaient été invitées à visiter le site de production d'ArcelorMittal à Zelzate. Suite aux réactions très positives de part et d'autre, l'expérience a été renouvelée cette année-ci et s'est concrétisée par une

invitation à visiter le site de production de granulats recyclés de Valorem à Mont-Saint-Guibert, le 17 novembre dernier.

Valorem est la plus ancienne des sociétés de recyclage du groupe Tradecowall. Son activité s'est concentrée depuis 1996 sur le site de la sablière de Mont-Saint-Guibert. Sur ce site et celui de Chaumont-Gistoux, Valorem recycle environ 100.000 tonnes de déchets inertes au total par an, issus de la construction et de la démolition, en prenant en charge le stockage, le tri, le concassage et le criblage. Il en résulte notamment la production de granulats de débris de bétons et mixte recyclés marqués CE2+, conformes à la norme NBN EN 13242.

Accueillis par Pascal Mathieu, Directeur de Valorem, et Thibault Mariage, Directeur de Feredeco, les producteurs de granulats naturels ont ainsi pu mieux se rendre compte des spécificités et des difficultés rencontrées par l'industrie du recyclage, notamment liées à la variation existant dans la nature des flux entrants (débris de béton, maçonnerie, terre, ...).

Fortes de cette deuxième expérience enrichissante, les Commissions Technique et Economique de Fediex réfléchissent déjà à l'organisation de la prochaine visite commune.





Agenda

18-19/02/2016 – DE 9H À 18H

Salon des Mandataires locaux 2016

Fediex sera présente à l'occasion du Salon des Mandataires locaux 2016. Rendez-lui visite sur son stand ! (n°5D13)

Lieu : Parc d'Activités du WEX

Wallonie Expo s.a. – rue des Deux Provinces 1

6900 Marche-en-Famenne

Site web : www.wex.be

